



Coordination Régionale CGT Santé et Action Sociale Auvergne-Rhône-Alpes

Grenoble le 03 04 2020
Monsieur Jean Yves Grall
Directeur général de l'ARS
Auvergne Rhône Alpes

Lettre ouverte

Monsieur le directeur,

Comme nous vous l'avons déjà signifié, nous traversons une situation inédite et exceptionnelle où la pandémie a conduit le gouvernement à déclencher le plan urgence sanitaire. Nous rentrons maintenant dans notre 4ème semaine de confinement. Depuis le jeudi 12 mars, jour de l'allocution présidentielle, la situation n'a cessé d'évoluer et continue à progresser: l'épidémie ne cesse de croître avec à la clé de nombreux décès. L'ensemble de la population et l'ensemble du monde du travail est concerné.

Toutes et tous sommes contraints à des nouvelles mesures prises au quotidien par le gouvernement dont une grande partie est mise en œuvre par vos services. Nombreuses d'entre elles, inévitables, sont inédites et génératrices d'inquiétudes et d'angoisses. Nul ne sait vraiment encore aujourd'hui comment la situation va évoluer et quelles en seront toutes les conséquences qu'elles soient sanitaires, économiques et sociales. Cette réalité est exacerbée pour les salariés des hôpitaux et du médicosocial public mais aussi pour une partie des établissements privés qui se retrouvent exposés en première ligne. Toute notre organisation est remise en question ; dans nos établissements de santé bien sûr mais aussi au domicile lorsque nous nous retrouvons en situation de confinement.

Nous devons aussi prendre en considération que de nombreux salariés de nos secteurs se retrouvent fortement exposés à la maladie et prennent des risques pour assurer leurs missions dévolues à leur métier et à leur engagement.

Nous vous avons, dans ce contexte sollicité, afin d'avoir une rencontre régulière au niveau régional avec les représentants de notre organisation. Nous avons pu avoir une première réunion avec deux représentants de l'ARS le mardi 24 mars soit 10 jours après l'état d'urgence. A cette réunion nous avons convenu d'avoir un contact hebdomadaire avec vos services sous forme de réunion téléphonique (confinement oblige). Ces réunions auraient été organisées autour de deux objectifs :

- Être informés en temps réel sur toutes les évolutions et décisions prises par nos tutelles en rapport avec l'évolution de la pandémie et être informés sur les moyens et dispositifs mis à notre disposition pour la combattre et faire notre travail correctement.
- Le deuxième étant de vous faire remonter toutes les questions essentielles, sans

UD CGT Bourse Du Travail 32 avenue de l'Europe 38300 GRENOBLE

Contact : 06 74 59 32 47 Télécopie : 04 76 33 13 99

Courriel : sante@cgtra.org

réponses, posées par une majorité de salariés de nos secteurs et nécessitant éclaircissement.

Force est de constater que depuis, à notre grand étonnement nous n'avons plus aucun contact avec l'agence ni par téléphone ni par mail ainsi qu'aucune réponse à nos relances régulières.

Pourtant comme nous vous l'avons indiqué: nos syndicats CGT, nos représentants du personnel font partie de ceux qui répondent en permanence et au quotidien soit aux interrogations, aux inquiétudes soit au sentiment d'abandon et parfois de colère de leurs collègues. Pour apporter les bonnes réponses, que l'on soit d'accord ou non, nos militants syndicaux ont besoin de connaître les informations précises car en effet, un grand nombre de salariés se sentent de plus en plus en insécurité. Dans de trop nombreuses situations rien n'est fait pour les rassurer alors que dans la période actuelle il est indispensable, au contraire, que ces personnels, confrontés au quotidien à des malades, des personnes fragiles ou âgées, soient en état d'apaiser les angoisses générées par une situation très anxiogène.

Nous perdons une énergie considérable à avoir les réponses à toutes ces questions : qu'elles soient du domaine du droit des salariés ou de celui qui touche à la réorganisation de leur travail dans leur service. Toute cette énergie de perdue est celle que nous ne mettons pas au service des patients ou des usagers. Dans les établissements, les représentants des personnels notamment au travers des CHSCT ou des CSE dans le privé doivent être associés à l'information et aux décisions qui nous concernent.

Nos représentants du personnel sont des professionnels élus démocratiquement au travers des élections professionnelles. Ils ont toute leur légitimité pour être associés à la stratégie sanitaire déclinée en territoire. Accessoirement nous vous rappelons que nous restons, et de loin, la première organisation syndicale dans la santé.

Monsieur le directeur, la santé est un bien commun, s'il vous revient de l'administrer dans notre région elle ne vous appartient pas pour autant.

Pour soutenir les personnels de santé certains applaudissent tous les soir à 20h, d'autres offrent des repas, d'autres encore des bons d'essence. ...

Cette compassion spontanée peut apporter ponctuellement un bienfait aux équipes de soin mais est loin de suffire pour avoir le sentiment d'être réellement reconnu à notre juste valeur par nos dirigeants et notre administration.

Nous aurions attendu de votre part que vous nous reconnaissiez, les professionnels à travers leurs représentants, comme des interlocuteurs sérieux et compétents. A la place, au travers votre silence, nous n'avons droit qu'à du mépris.

De notre point de vue l'unité nationale n'est pas « tais-toi (pour être poli et courtois) et va au front quelles que soient les conditions ». L'unité nationale nécessiterait de notre point de vue, d'être mis au même plan d'égalité devant le mal qui nous frappe : connaître son évolution, connaître la stratégie développée pour le combattre, connaître les dispositifs et les moyens mis sur le terrain.

Nous avons compris que depuis le début de la crise tous les discours officiels en termes de santé publique se construisent autour de la gestion de la pénurie : pénurie de matériel (masques, linge propre...), pénurie de moyens en termes de lits et personnels, pénurie de médicaments (tests...). Et cette pénurie il y a bien longtemps que nous la

UD CGT Bourse Du Travail 32 avenue de l'Europe 38300 GRENOBLE

Contact : 06 74 59 32 47 Télécopie : 04 76 33 13 99

Courriel : sante@cgtra.org

dénonçons.

Cela se traduit par beaucoup d'incohérence, d'injonctions paradoxales. Dans ces conditions il est plus facile de tromper l'opinion publique que des professionnels de santé qui connaissent leur métier. Nous espérons que ce n'est pas cette seule raison qui fasse que nous avons lettre morte à toutes nos sollicitations.

Vous admettez qu'il est un peu choquant de renvoyer les professionnels et militants engagés que nous sommes à trouver les réponses sur le site internet. Nos diplômés intègrent des modules de sciences humaines et de sciences sociales. La relation humaine est pour nous fondamentale et ne doit pas être considérée comme une déformation professionnelle. Cela est encore plus vrai dans cet environnement anxigène.

Si vous persistez à nous ignorer physiquement nous espérons tout au moins que vous répondrez à nos interrogations que nous trouvons légitimes.

Nous nous permettons de vous en rappeler quelques-unes évoquées lors de la rencontre téléphonique du 24 mars :

- Quelle est la quantité de masques reçus chaque semaine dans les départements . Quelle est la part destinée au Conseil départemental? Quelle est la part destinée aux établissements de santé. Quelle est la clé de répartition ?
- Où en sommes-nous sur la plateforme psychologique par département nécessaire pour accompagner les personnels des Ehpad confrontés à la mort dans des conditions inhabituelles. Qu'est-il envisagé pour ces établissements qui seront en déficit de personnels pour des raisons de covid-19?
- Qu'en est-il de notre demande de salarier sur le premier échelon de la fonction qu'ils occupent les étudiants qui se retrouvent en première ligne? Durant toute la période de la pandémie l'indemnité de stage ne correspond pas cette nouvelle réalité. Qu'en est il de la validation des diplômes : IDE, IADE, IBODE etc à terme de leurs études ?
- Où en sommes-nous de la reconnaissance de la « maladie contractée en service » pour les personnels atteints du COVID? Après les effets d'annonces faites par le ministre de la santé aucun texte n'est paru et cela reste un parcours du combattant pour certains de nos collègues atteints.
- Quelles dispositions sont prises pour nos collègues en accident du travail ou en maladie professionnelle en fin de droits alors qu'aucune commission de réforme ou comité médical se réunira jusqu'à nouvel ordre.

Dans l'attente veuillez agréer, monsieur le directeur général, nos sincères salutations.

Pour la CGT Santé Action Sociale Auvergne Rhône Alpes

Pascal Dupas
Coordinateur RA

Bruno Nies
Coordinateur Auv

Mireille Carrot
Membre CRSA

Jacques Cocheux
Membre Conseil de
Surveillance

Pour la coordination santé CGT Auvergne Rhône Alpes

Pascal Dupas 06 74 59 32 47



UD CGT Bourse Du Travail 32 avenue de l'Europe 38300 GRENOBLE

Contact : 06 74 59 32 47 Télécopie : 04 76 33 13 99

Courriel : sante@cgtra.org